

– APPEL À CANDIDATURES –



Rénovation, basse conso

UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR LES
PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION



alec

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires



PLATEFORME DE LA
RÉNOVATION

UNE INITIATIVE À DESTINATION DES ENTREPRISES RGE,
BUREAUX D'ETUDES, ARCHITECTES ET MAÎTRES D'ŒUVRE

APPEL À CANDIDATURES :

Offres globales pour le dispositif
« **Rénovation Basse Consommation** »
à destination des entreprises du bâtiment, architectes,
bureaux d'études et maîtres d'œuvre.

*Cet appel à candidatures vise à formaliser une filière locale
d'entreprises animée par la plateforme de rénovation énergétique
de l'ALEC Nancy Grands Territoires.*



Pour qui?



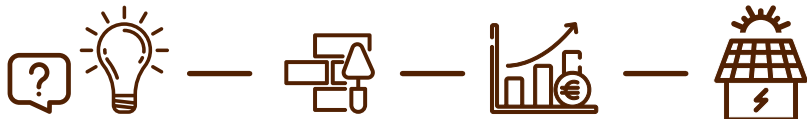
- Des professionnels RGE désirant s'investir dans la création d'un groupement d'entreprises,
- des architectes et maîtres d'œuvre,
- des bureaux d'études thermiques,
- des groupements d'entreprises réunissant plusieurs professionnels RGE regroupés autour d'un référent ou d'un maître d'œuvre,
- des contractants généraux travaillant exclusivement avec des entreprises locales.

Deux types de catégories de services visant une rénovation globale et performante pourront être identifiés :

- Services « clé en main » : offre unique de service comportant plusieurs entreprises de différents corps d'états.
- Services « accompagnement sur-mesure » : offre d'ingénierie visant à assister le maître d'ouvrage dans la consultation, le choix des entreprises, le suivi et/ou la réception de travaux.

Pourquoi?

Les 4 bonnes raisons de postuler
à l'appel à candidatures



1

*Développer de nouveaux marchés
en appui d'un soutien institutionnel*

*Trouver de nouveaux apporteurs d'affaires
au sein d'un réseau d'entreprises locales*

2

3

*Valoriser et faire monter en gamme
les compétences au sein de son entreprise*

*S'appuyer sur un relai unique
pour optimiser les financements de vos clients*

4





Pour quel soutien ?

Les lauréats de l'appel à candidatures bénéficieront d'un conventionnement spécifique avec la Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat. Ils seront mis en relation avec des maîtres d'ouvrages réalisant des travaux dans une démarche basse consommation.

Pour les architectes, maîtres d'œuvre et bureaux d'études thermiques :

- une participation au financement de visites-conseils ou de missions complémentaires aux audits énergétiques,
- une participation au financement de missions d'ingénierie (tests d'étanchéité à l'air, maîtrise d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage) sur des projets de particuliers visant une performance globale.

Pour les professionnels RGE ou les groupements d'entreprises :

l'accompagnement sera personnalisé et pourra éventuellement se traduire par l'organisation d'une ou plusieurs formations (pouvant être validées par les OPCA et la Plateforme) visant une montée en compétence des représentants et membres du groupement.

En outre, la Plateforme permettra aux professionnels de bénéficier d'une mise

en visibilité importante et d'un accès aux services développés par la Plateforme :

- promotion sur les réseaux sociaux et site web des partenaires, visites de chantiers exemplaires en lien avec l'Espace Info Energie, réunions publiques auprès des habitants,
- une sécurisation du plan de financement des maîtres d'ouvrages (mobilisation et préfinancement des subventions, montage de dossiers, etc),
- un accès privilégié à des manifestations organisées par la Plateforme : réno'dating, réunions ou ateliers publics etc.



Quelles exigences ?



La Plateforme souhaite référencer des offres globales intégrant les prestations suivantes :

- un état des lieux architectural et technique et/ou une étude thermique conditionnés à une visite sur place,
- un test d'étanchéité à l'air en phase intermédiaire et de fin de chantier (éventuellement externalisé).

En cas de groupements, le projet devra à terme conduire à une offre globale comprenant les différents corps d'états de la rénovation thermique : chauffage et eau chaude sanitaire, électricité, ventilation, étanchéité à l'air, isolation intérieure et extérieure (sols, murs, toits, soubassements, planchers), menuiseries et volets.

Chaque formule de groupement proposée fera l'objet d'une analyse personnalisée

afin d'identifier un éventuel besoin en formation parmi les entreprises candidates.

Le groupement ne sera pas forcément formalisé juridiquement mais devra être piloté par un représentant qui assurera ensuite la coordination auprès de différentes entreprises amenées à travailler ensemble.

Les maîtres d'œuvre, architectes et bureaux d'études pourront intervenir en qualité d'experts de la rénovation énergétique et pourront conventionner avec la Plateforme pour assurer des missions d'ingénierie auprès des particuliers identifiés par la Plateforme.

Pour être retenus en qualité d'experts, les professionnels retenus devront être référencés dans l'annuaire de Lorraine Qualité Environnement et/ou des Architectes de la Rénovation. Ils auront aussi la possibilité de se positionner sur une offre en groupement d'entreprises ou en tant que contractants généraux.



Les entreprises RGE

Les entreprises RGE qui répondent seules peuvent candidater au présent appel à candidatures pour manifester leur intention de rejoindre ou créer un groupement avec d'autres entreprises.

Elles pourront également devenir signataires de la charte régionale des Plateformes de rénovation énergétique.

Quels critères de sélection ?

● **Cohérence du projet** avec un objectif de réduction des coûts de la rénovation performante : planification optimale des chantiers, mutualisation des démarches commerciales, simplification des calculs réglementaires etc.

● **Compétences des entreprises sur le plan technique** (méthodologie de diagnostic, solutions techniques pertinentes...) et **volonté explicite de monter en gamme sur la rénovation globale et performante.**

● **Dimension innovante** favorisant la massification de la rénovation énergétique : offre marquée et orientée vers un public aux besoins particuliers (ex : primo-accédants, retraités...) sortant de l'unique cadre de la performance énergétique, promotion de matériaux bio-sourcés ou d'énergies renouvelables, utilisation d'outils numériques et connectés etc.

● **Capacité à fédérer ou à travailler avec différents corps d'états** autour de la thématique de la rénovation performante.

● **Capacité d'interaction** avec les acteurs de la Plateforme de rénovation : volonté de travailler en réseau et de partager son expérience.

QUI DÉCIDE DES ENTREPRISES RÉFÉRENCÉES ?

Le comité de sélection réunit les partenaires suivants :

- la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes du Pays du Sel et du Vermois et la Communauté de Communes Seille & Grand Couronné,
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 54, la FDBTP 54 et la CAPEB 54,
- la Région Grand Est,
- CINOV Ingénierie,
- le Syndicat des Architectes (UNSA) et l'Ordre des Architectes,
- Lorraine Qualité Environnement,
- le Comité d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 54.



Comment postuler ?



La candidature devra contenir :

- le questionnaire de candidature à remplir en ligne ou à envoyer par mail : <http://alec-nancy.fr/candidatures>
- tous documents (supports de communication, portfolio, cahier de références, méthodologie...) pouvant permettre d'enrichir votre candidature.

Quel engagement pour les candidats ?

Les candidats sélectionnés devront s'engager à :

- être présents aux réunions prévues pour les lauréats (voir calendrier ci-après),
- faire participer les représentants des entreprises à d'éventuelles formations prises en charge par les OPCA et les financeurs de la Plateforme,
- travailler de manière transparente avec la Plateforme de la rénovation sur les offres commerciales et techniques proposées aux particuliers.

Les candidatures devront être transmises au plus tard le 16 juillet 2018 à 23h



Calendrier



VENDREDI 25 MAI 2018 DE 9H À 12H :

- « Petit déj' pros » de présentation et d'échanges autour de l'appel à candidatures :
- Atelier « Développer de nouveaux marchés de rénovation grâce au groupement d'entreprises ? » en présence des porteurs de dispositifs de formations aux groupements : IFRB, AFOLOR, Dorémi, Clairlieu, etc.
- Échanges / débats « Soutenir et encadrer l'offre privée d'experts en rénovation énergétique » : visites-conseils gratuites, missions d'accompagnement en phase travaux, test d'étanchéité à l'air, etc.

Atelier de l'ALEC,

6 Promenade Emilie du Châtelet - 54000 NANCY

Sur inscription auprès de Guillaume THIRIET

(voir coordonnées ci-dessous).

16 JUILLET 2018 À 23H :

- Date limite de dépôt des candidatures

SEPTEMBRE 2018 :

- 1^{ère} vague de sélection des candidatures par le comité et rencontres avec les lauréats : présentation des projets, mise en place de formules de suivi et du conventionnement.

OCTOBRE 2018 :

- Lancement d'une campagne de communication auprès du grand public : affichage et publicité, présentation à la presse, réunions publiques, réno'dating, etc.
- Mise en place d'un dispositif de visites-conseils gratuites par les experts sélectionnés (en partenariat avec GRDF).

Contact



Guillaume THIRIET
Animateur Plateforme
de la Rénovation
guillaume.thiriet@alec-nancy.fr
03.83.37.25.87

métropole
GrandNancy



AVEC LE SOUTIEN DE
climaxion
anticiper • économiser • valoriser



GrandEst
LE GRAND EST COMUNITARIUM REGIONALE

